

L'Essentiel

Ce qu'il faut savoir des services essentiels dans les villes en développement

Revue (quasi) semestrielle du réseau Projection

EDITION N°15
OCTOBRE 2019

Economie circulaire : On tourne en rond ?



La journée AFD « Economie Circulaire » à Paris
© réseau Projection



La journée AFD « Economie Circulaire » à Abidjan
© réseau Projection

*Découvrez les initiatives en France et en Afrique,
les points de vue des expert.e.s et des jeunes pros,
sans perdre de vue les Objectifs de Développement Durable.*

Édito

A l'occasion de sa journée d'échanges annuelle à l'Agence Française de Développement, le réseau Projection s'est saisi de la thématique de l'économie circulaire.

Cet événement a réuni des expert.e.s et des jeunes professionnel.le.s issu.e.s de différents secteurs – entreprises, start-up et ONG – de France et d'Afrique. Une journée de débats pour faire le point sur les principes, les enjeux, les acteurs et les initiatives terrain de ce « nouveau » concept qui occupe une place centrale dans les débats sur la transition écologique et énergétique.

L'Essentiel n°15 reprend les éléments-clés des débats de cette journée, présente les témoignages des différents acteurs et les retours d'expérience sur les projets terrain.

Sommaire

Décryptages p. 2

Le point de vue des expert.e.s p. 5

Regards croisés p. 6

Zoom sur quatre projets p. 8

« Nous avons conçu notre économie comme un système totalement indépendant de la nature. Le défi qui se pose aujourd'hui est de réintégrer la nature. » Dominique Bourg

« La jeune génération est déjà très consciente des enjeux, la prochaine le sera encore plus. Ce sont eux qui portent en eux les graines du changement ! » Marline Weber

Décryptages

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Dans les années 1990, l'**indice d'empreinte écologique** fait son apparition aux Etats-Unis. Cet outil, permettant de mesurer l'impact des activités humaines sur l'environnement et la planète, amorce un processus de **prise de conscience collective** sur les ressources limitées de la Terre. Il révèle peu à peu les **limites du processus économique linéaire** en place depuis la Révolution Industrielle et à l'origine de la société de consommation actuelle. Au cours des décennies suivantes, nombreux ont été les acteurs qui ont régulièrement tiré la sonnette d'alarme. Un des exemples les plus emblématiques étant le Global Footprint Network, un think tank indépendant qui calcule chaque année le « jour du dépassement planétaire ». En 2019, le seuil mondial a été atteint le 29 juillet : il correspond au jour où l'humanité a consommé autant de ressources que la planète peut en produire en une année.

L'**augmentation de la population mondiale** et les **nouveaux défis environnementaux** qui y sont associés, sont autant d'éléments qui alertent sur la nécessité de passer à un nouveau modèle économique de création de valeur positive tant sur le plan environnemental que sur le plan social et économique. En effet, selon le rapport 2019 de l'ONU sur les *Perspectives de la population dans le monde 2019*, la population mondiale pourrait augmenter de 2 milliards de personnes en 2050, soit une population mondiale totale de 9,7 milliards d'habitants. Cette augmentation prévisionnelle annonce une pression croissante sur les ressources naturelles et leur exploitation. Dans ce contexte, l'économie circulaire s'est progressivement imposée comme une solution aux enjeux des prochaines décennies, devenant un modèle « en vogue ».

Pour plus d'information sur la thématique de l'économie circulaire et pour enrichir votre réflexion, rendez-vous sur le site internet du réseau Projection : <https://www.reseauprojection.org/tag/economie-circulaire>

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UN CERCLE VERTUEUX ?

La notion d'économie circulaire revient de manière récurrente dans les débats lorsqu'il s'agit d'aborder la question de la transition écologique et de repenser notre manière de produire et de consommer. Bien que le concept soit apparu dans les années 1970 et que son application soit déjà une réalité (notamment sur le continent africain, qui rivalise d'ingéniosité dans le domaine), il existe plusieurs définitions et non une définition « normalisée » de l'économie circulaire.

3 DOMAINES, 7 PILIERS

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) définit l'économie circulaire comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus. Selon l'ADEME, l'économie circulaire s'étend à trois domaines d'action et à sept piliers.

L'économie circulaire 3 domaines, 7 piliers



RECONNAITRE UN PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À l'occasion de la journée d'échanges « Services Essentiels et Économie Circulaire » organisée par le réseau Projection, nous avons demandé aux expert.e.s du secteur de définir les éléments qui permettent de garantir qu'un projet soit qualifié d'« économie circulaire ». En s'appuyant notamment sur les 3 principes et les 7 piliers de l'ADEME, nos trois intervenant.e.s*, qui ont une expertise nationale et globale, ont apporté leur point de vue sur la façon dont les projets peuvent s'intégrer dans l'économie circulaire. Les notions-clés qu'ils ont choisi de mettre en exergue sont à retrouver en couleur dans le texte. Chaque couleur est associée au principe correspondant défini par l'ADEME.

L'économie circulaire est un **modèle économique durable** qui rompt avec le modèle économique linéaire : extraire, fabriquer, consommer, jeter. Le modèle linéaire s'appuie sur l'extraction immodérée des ressources naturelles et la consommation de matériaux et d'énergies aux coûts peu élevés. Par opposition, l'économie circulaire prône une meilleure **gestion des ressources** et de l'énergie, ainsi que la production de biens et de services durables. Elle a pour objectif un découplage du développement économique par rapport à l'utilisation et à la pression sur les ressources naturelles. Par la création de boucles positives, inspirées du fonctionnement des écosystèmes naturels, elle vise à maintenir au maximum les stocks de matériaux, composants et produits, dans le circuit économique.

*Alexandre Lemille (African Circular Economy Network, ACEN), Amélie Rouvin (Veolia), Alicia Tsitsikalis (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, ADEME)

Un projet dit « économie circulaire » doit donc valoriser et maximiser les usages, par la conception de produits qui pourront être réemployés, réutilisés ou recyclés. Il s'agit ici de **penser recycler plutôt que jeter, mais aussi réutiliser avant de recycler** !

Le développement des projets d'économie circulaire s'appuie sur des **perceptions** qui peuvent être différentes d'un continent à l'autre. En France, l'économie circulaire est très orientée vers les nouvelles technologies contrairement au continent africain qui met plutôt en place des projets de développement économique et d'**insertion sociale**. La dimension humaine est essentielle dans les projets qui doivent être autant circulaires que sociaux et inclusifs. Ils doivent offrir une place à chaque acteur et un accès équitable aux ressources.

Les projets doivent pour cela adopter une vision **systémique**. L'économie circulaire est bien plus qu'un cercle vertueux de déchets recyclables. Dans l'économie circulaire, le processus de production est appréhendé comme un ensemble d'éléments en relations mutuelles. La vision globale se substitue à la vision en « silos » afin d'impliquer toutes les parties prenantes et de décloisonner les domaines de compétences pour créer de véritables nouvelles filières économiques. A cette idée s'ajoute la nécessaire **mutualisation** des activités d'un projet. Les acteurs doivent aller chercher des solutions dans d'autres filières que les leurs.

Un projet d'économie circulaire se veut **collaboratif**, il doit impliquer tous les acteurs et surtout, les acteurs locaux, qui ont un rôle primordial à jouer. Sur ce concept, l'Afrique s'impose comme un continent moteur. Les sociétés africaines sont collaboratives, les acteurs savent travailler ensemble, elles s'opposent à l'esprit de compétition et à l'individualisme des sociétés occidentales. Bien qu'ils soient souvent informels, les projets d'économie circulaire sont une réalité présente depuis longtemps en Afrique. D'où l'importance de travailler avec les acteurs locaux et de s'inspirer des initiatives déjà existantes. L'aspect systémique, la mutualisation et la collaboration, des projets durables sont autant d'éléments qui bousculent notre façon de penser et d'aménager le **territoire**.

L'économie circulaire est également un vivier d'innovation, où de nombreux projets se développent autour des **nouvelles technologies**. Bien qu'il existe encore une certaine frilosité dans l'innovation, les nouvelles technologies gagnent peu à peu du terrain. L'utilisation des smartphones et d'applications diverses est au centre de nombreux projets d'économie circulaire, liés à la collecte et à la gestion des déchets par exemple. Dans cet esprit de durabilité qui est propre à ce nouveau modèle économique, de nombreuses initiatives se développent autour des *lowtech* (solutions à basse énergie), notamment en Inde, au Kenya et au Nigéria.

Le déchet semble occuper une place importante dans les projets d'économie circulaire et de nombreux projets visent à le recycler. Or le recyclage fait sens uniquement sur le court terme, pour répondre à un besoin de production linéaire. La mise en place d'un modèle économique plus durable doit permettre de faire disparaître le déchet et donc l'activité de recyclage. A cette fin, un nouveau modèle émerge peu à peu, l'économie de la **fonctionnalité**, dont l'objectif à long terme est de remplacer la notion de possession par la notion d'accès à un service qui va répondre à un besoin. Contrairement au modèle linéaire actuel, l'objet reste en possession de son producteur. Le consommateur ne paie plus pour la possession d'un objet mais pour son usage. Lorsque l'objet est abîmé ou qu'il n'est plus utile au consommateur, il retourne entre les mains du producteur pour être réparé ou réutilisé par un autre consommateur ; le producteur ayant intérêt à proposer des produits plus durables. Les objets vont ainsi circuler et leur utilisation (mais également celle des ressources) va être optimisée, transformant ainsi profondément notre façon de produire et de consommer.

DES INITIATIVES LOCALES AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'économie circulaire touche toutes les dimensions de la chaîne économique : secteurs d'activités, filières, parties prenantes, etc. Son aspect systémique en fait un outil privilégié pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Dans cet Essentiel, vous retrouverez les ODD tout au long de votre lecture et vous les redécouvrirez à travers les projets d'économie circulaire mis en place en France et en Afrique de l'Ouest.



Le détail des cibles des ODD est à retrouver sur le site internet des Nations Unies : www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

Les expert.e.s nous répondent...

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LEVIER POUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET L'INNOVATION : UNE OPPORTUNITÉ POUR L'AFRIQUE ?



Le point de vue de Diane Ouandji, Fondatrice et Directrice de Stratechno

Retrouvez l'[interview](#) intégrale sur le site du réseau Projection

<https://stratechno.com/>

Quel rôle les acteurs dits « informels » ont-ils à jouer dans l'implantation des nouvelles technologies sur le continent africain ?

Les acteurs de l'économie informelle devraient être une source d'inspiration. Ils sont ancrés dans l'organisation locale, leur offre est pérenne car elle répond à un besoin réel et de manière efficace. Toute personne qui travaille dans le secteur informel dispose des informations auxquelles les entrepreneurs dits « formels » n'ont pas toujours accès. Ces acteurs sont au cœur de la vie quotidienne, ils connaissent la contribution de chaque acteur et savent comment améliorer le quotidien des habitants. Dans l'économie circulaire, on s'intéresse à l'impact positif sur le bien-être des populations locales. Mais aujourd'hui, quand on parle de startups, on se focalise sur leurs levées de fond et on parle peu de l'impact qu'elles ont sur l'écosystème local (création d'emploi, bien-être de la population, amélioration des conditions de vie, etc). Avant de parler d'argent, de finance, il faut parler du bien-être des populations, de l'impact social des entreprises, surtout lorsqu'elles sont créées dans ce but.

Pourquoi le continent africain est-il un terrain propice au développement des innovations ?

Souvent, nous innovons lorsque nous sommes dans un

environnement contraint, lorsque nous n'avons pas le choix. En Afrique, une start-up innove car elle n'a pas d'autre choix pour surmonter les contraintes et les difficultés quotidiennes. Son innovation sera souvent plus pertinente et mieux exploitée que celle d'une entreprise qui a de l'argent et qui n'a pas besoin d'innovation pour prospérer. C'est cette différence que l'on constate entre grands groupes et startups. Les grandes entreprises, qu'elles soient dans des pays développés ou émergents, ont beaucoup de mal à innover, contrairement aux startups. La différence principale entre les pays développés et les pays émergents est qu'il y a beaucoup moins de grands groupes dans les pays émergents ; bien souvent tout reste à faire. De plus, la population est jeune et de plus en plus éduquée. Dans les pays africains, de nombreux investissements sont réalisés dans l'éducation. Les nouvelles générations vont avoir les compétences pour transformer leurs idées en produits ou services. Enfin, l'imbrication de la modernité et des racines est un des grands atouts du continent africain. Tradition et modernité cohabitent au quotidien, on le voit par exemple dans les entreprises, aux tenues vestimentaires des salariés : la mode occidentale et les tenues traditionnelles s'y mélangent. La fusion de ces deux mondes encourage à sortir des sentiers battus et stimule la créativité pour faire cohabiter ces deux mondes.

Le point de vue d'Alexandre Lemille, Co-fondateur de l'ACEN et Fondateur de Wizeimpact

Retrouvez l'[interview](#) intégrale sur le site du réseau Projection

www.acen.africa



En travaillant uniquement avec des acteurs locaux, les nouvelles technologies peuvent-elles s'implanter ?

Les nouvelles technologies peuvent s'implanter là où elles font sens. Les marchés et les contextes sont à prendre en compte avant de vouloir introduire des nouveautés. En effet, les technologies ne répondent pas à toutes les problématiques, voire en engendrent de nouvelles. En Afrique, il y a de nombreux hubs de technologies low-tech. Celles qui vous amènent au résultat escompté en utilisant bien moins d'énergies que les high-tech, adulées en Europe par exemple. Les low-tech semblent être un choix d'avenir pour les européens étant donné que les énergies seront

capturées différemment, de manière distribuée. Je vois là une belle opportunité pour l'Afrique de vendre ces low-tech aux européens. Quant aux high-tech, elles devront être adoptées avec parcimonie sur un continent qui n'a pas les structures pour les réutiliser ou les refabriquer. Il ne sera intéressant d'adopter les technologies dont vous parlez que dans le cas où l'Afrique prévoit en même temps leur vie d'après. Dans cette approche, le continent deviendra force d'inspiration pour le reste du monde.

ENTREPRENEURIAT ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE...



LA JEUNE PRO DU SUD

Salma BOUGARRANI
Ancienneté : 5 ans
Poste actuel : Co-fondatrice et
Directrice de Green Watech

Je suis Salma Bougarrani et je viens du Maroc. Ingénieure, j'ai réalisé mon parcours universitaire entre le Maroc et la Chine. Titulaire d'un doctorat en Chimie des Matériaux, Nanomatériaux et Environnement, j'ai réalisé une thèse sur les polluants organiques en milieux aqueux. Après cinq années dans un bureau d'études à Marrakech, comme consultante indépendante, j'ai créé l'association Green Watech.

Pourquoi as-tu décidé de te lancer dans l'entrepreneuriat ? Comment a germé ton projet et quelle a été ta motivation principale ?

Depuis mon jeune âge, j'adorais faire des randonnées dans les régions montagneuses et villages marocains. Cette nature sauvage m'a toujours fascinée mais j'étais toujours choquée de voir les eaux usées rejetées directement dans les rivières et des enfants qui nagent dans ces eaux contaminées. Au-delà des problèmes sanitaires et environnementaux, un pays est déclaré en stress hydrique lorsque la disponibilité en eau est inférieure à 1700 m³/habitant par an. Au Maroc on est à 650 m³, la situation est donc sévèrement critique. Par ailleurs, 45% des eaux usées sont traitées dans les villes marocaines contre 3% dans le milieu rural et seules 9% des eaux usées traitées sont réutilisées (Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau, ONU, 2019). Cette réalité alarmante m'a donné envie de créer Green Watech.

En quoi le projet que tu as créé s'inscrit-il dans le cycle de l'économie circulaire et contribue-t-il à atteindre les ODD ?

Nous proposons un système durable de filtration des eaux usées qui se caractérise par la simplicité de sa maintenance et de son exploitation (**ODD 6**). Il est trois fois moins cher que les autres solutions de traitement de l'eau proposées au Maroc et a une durée de vie de plus de 20 ans (**ODD 9, 11**). Il ne demande pas d'apport en énergie et évite la perte d'eau par évaporation. Les eaux usées brutes sont traitées puis réutilisées pour l'agriculture (**ODD 2, ODD 12**). Grâce au traitement des eaux usées, les cas de maladies hydriques ont diminué de plus de 50% dans nos zones d'intervention (**ODD 3**). Ces chiffres ont été obtenus grâce à des enquêtes que nous menons auprès des hôpitaux locaux avant et après la mise en place du projet. Pour la réalisation de nos projets, nous faisons appel à de la main d'œuvre locale (**ODD 8**).

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les entrepreneurs en Afrique ? Quels conseils donnerais-tu aux personnes qui souhaitent se lancer ?

Les difficultés sont avant tout administratives. Malgré une marge brute dans le public de près de 40% et un grand impact social, nous avons eu à faire à de gros défauts de trésorerie dans nos premières prévisions étant donnée le retard de paiement qui peut exister dans les marchés publics et dans les incubateurs. Les retards de déblocage s'appliquent même avec les fonds qu'on a pu décrocher dans les incubateurs qui nous accompagnent, pour débloquent une tranche d'une subvention, ça prend plusieurs mois. Or une startup comme la nôtre n'a pas les moyens de financer la construction d'un projet de cette taille sans recevoir de revenu pendant plusieurs mois. Nous avons donc eu l'idée de démarcher des clients privés, pour des projets de plus petite dimension et donc moins rentables, mais avec des conditions de paiement beaucoup plus favorables.

As-tu rencontré des difficultés spécifiques à ton genre en tant que femme entrepreneur ? Un message d'encouragement pour les femmes qui souhaitent se lancer ?

Au Maroc, les cursus scientifiques ne sont composés que de 11% de femmes. Un choc se produit souvent avec les décideurs qui ont tendance à voir une femme en génie civil comme un extra-terrestre ! Par ailleurs, il est très difficile d'obtenir la confiance des populations, il faut négocier en permanence avec les hommes pour s'imposer. A toutes les femmes qui ont eu le courage de s'imposer dans un monde majoritairement masculin, à celles qui ont osé entreprendre dans un monde où les décideurs ont toujours du mal à faire confiance aux aptitudes des femmes à développer, gérer et réussir des projets, je vous demande de persévérer car vous êtes un modèle où se mêlent persévérance, foi, passion, générosité et don de soi !



DEUX FEMMES ENTREPRENEURES DU SUD S'EXPRIMENT



LA SENIOR DU SUD

Murielle Diaco
 Ancienneté : 12 ans
 Poste actuel : Fondatrice et
 Présidente de Djouman
www.djouman.com

Je suis Murielle Diaco, ivoirienne, Ingénieur en informatique et mathématiques appliquées, je me suis ensuite spécialisée en finance de marché. J'ai exercé cinq ans dans ce secteur (à Londres principalement), avant de réaliser un Master of Business Administration (MBA) à Paris et une thèse sur l'innovation pour le développement en Afrique. Suite à cette expérience, j'ai créé la plateforme Djouman en 2016.

Pourquoi as-tu décidé de te lancer dans l'entrepreneuriat ? Comment a germé ton projet et quelle a été ta motivation principale ?

D'origine ivoirienne, j'ai toujours été intéressée par les questions de solidarité internationale et de développement durable. Au bout d'un moment, je me suis questionnée, comment puis-je contribuer à faire avancer l'Afrique ? J'ai fait beaucoup de recherches et de rencontres autour du développement durable. Sans idée précise du type de structure, j'ai réalisé que c'était dans ce secteur que je voulais travailler. C'est avec mon MBA et ma thèse que tout a commencé. Je n'étais pas intéressée par la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) car je voulais pouvoir monter et piloter des projets depuis le départ et surtout, rassembler des acteurs qui ne travaillent pas forcément ensemble. C'est comme ça qu'est né Djouman, de ma volonté de pouvoir faire du développement durable, une réalité en Afrique.

En quoi le projet que tu as créé s'inscrit-il dans le cycle de l'économie circulaire et contribue-t-il à atteindre les ODD ?

Djouman est un cabinet de conseil spécialisé en développement durable, nous travaillons sur deux activités principales. La première est le conseil : réalisation d'études de faisabilité, d'opportunité et d'impact, élaboration de stratégies et benchmark, pour des entreprises et organisations de toute taille et start-up (ODD 8, 16). Notre deuxième activité est plus technique et opérationnelle, nous développons nos propres projets avec nos partenaires basés en Afrique : le projet Agro Boot Camp (www.agrobootcamp.com : camps de formation où les jeunes sont initiés à l'agro-écologie et à l'entrepreneuriat vert, ODD 2, 4, 10, 12), l'Association Ubuntu Club (www.ubuntu-club.com : incubateur virtuel qui accompagne de jeunes entrepreneurs dans la structuration de leurs projets) ou encore, un projet de valorisation du travail des femmes en Côte d'Ivoire (produits et savoir-faire locaux, économie circulaire, meilleure utilisation de la

matière première et propositions alternatives à l'utilisation de matériaux polluants, ODD 5, 14, 15).

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les entrepreneurs en Afrique ? Quels conseils donnerais-tu aux personnes qui souhaitent se lancer ?

Il y en a beaucoup mais elles ne sont pas toutes insurmontables. La première est le manque de structuration des projets et le fait d'avoir une vision à court terme, elle n'est pas viable dans le temps. N'ayant pas bien posé les bases, les entrepreneurs se retrouvent bloqués pour obtenir des financements. C'est pour cela que Djouman les accompagne, pour les aider à mieux structurer leurs projets et parvenir à atteindre leurs objectifs : rentabilité, chiffre d'affaires, partenariats, organisation. L'accès au financement est un autre problème, les banques ne prêtent pas facilement de l'argent aux jeunes entrepreneurs, surtout dans les secteurs innovants qu'elles ne maîtrisent pas. Les jeunes entrepreneurs (de toutes origines) rêvent de la Silicon Valley ; cette vision idéalisée de l'entrepreneuriat est encore moins vraie en Afrique. Il faut commencer petit, un projet sobre en ressources financières et en matières premières peut suffire et donner un excellent projet. C'est ce que Djouman cherche à promouvoir.

As-tu rencontré des difficultés spécifiques à ton genre en tant que femme entrepreneur ? Un message d'encouragement pour les femmes qui souhaitent se lancer ?

Je n'ai pas forcément rencontré de difficultés majeures liées à mon genre mais l'accueil que l'on fait aux femmes entrepreneurs dépend du contexte géographique. On opère dans un domaine qui n'est pas facile, proposer une approche alternative implique des paris considérables. L'économie circulaire est pratiquée depuis longtemps mais elle a été délaissée avec l'industrialisation et le boom de la société de consommation. Travailler dans ce secteur est un gros pari, que l'on soit une femme ou pas, les difficultés sont les mêmes, elles sont inhérentes au secteur. L'entrepreneuriat n'est pas un long fleuve tranquille, il faut s'accrocher, avoir confiance en soi et se raccrocher à ce qui nous a poussés à emprunter cette voie.



DÉCHET OU RESSOURCE ? ZOOM SUR CINQ PROJETS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CO-RECYCLAGE

Région d'intervention : France

Domaines d'intervention : réemploi de mobilier et de matériaux, pour particuliers et professionnels
www.co-recyclage.com

Deux questions à Christophe Audoly, chef de projet événementiel, Co-Recyclage

Pour quelles raisons le réemploi est-il un mode de traitement prioritaire des produits en fin de vie ?

Le réemploi est un mode de traitement prioritaire vis-à-vis de l'incinération et de l'enfouissement mais aussi du recyclage de matière. En effet le recyclage demande un traitement très énergivore au niveau du centre de tri et de traitement ainsi qu'en termes de transport. Par ailleurs, les conditions de travail sont dangereuses dans ce secteur. Le réemploi permet d'atteindre un des piliers de l'économie circulaire : l'allongement de la durée de vie du produit. Il évite de créer un objet qui existe déjà, économisant ainsi les ressources destinées à sa conception.

Je suis jeune professionnel.le, comment je convaincs ma hiérarchie de faire appel à une société comme Co-Recyclage dans le cadre d'un déménagement ?

Le premier argument est l'argument financier. Dans tous les cas, la structure qui déménage devra passer par une entreprise de déménagement payante. Le service proposé par Co-Recyclage est souvent moins cher que celui des déménageurs classiques. Les coûts de logistique sont peu élevés car les associations intéressées par la récupération du mobilier se déplacent en général avec leurs propres véhicules. Le deuxième argument est l'argument de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), qui est dans l'air du temps. **L'ensemble** des entreprises ont une démarche RSE sur laquelle elles veulent travailler. Lors de nos interventions, nous fournissons des rapports détaillés des opérations qui peuvent être réutilisés en communication et en RSE au sein de l'entreprise. Il n'y a que du positif à ne pas jeter directement son mobilier et à prendre en compte l'aspect éthique lors d'un déménagement. Passer par Co-Recyclage permet à l'entreprise qui déménage de simplifier la logistique, tout le réseau est déjà en place, elle n'a pas à rechercher elle-même les potentielles structures intéressées ce qui permet un gain de temps important.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- **2000** demandes d'enlèvement d'encombrants sont formulés chaque jour à Paris
- **1 million de tonne** d'objets sont abandonnés chaque année sur les trottoirs des villes françaises
- Une entreprise déménage tous les **3 à 5 ans**

Source : Co-Recyclage

UBUNTU-CLUB

« Je suis ce que je suis grâce à ce que nous sommes tous. »

Ubuntu-Club accompagne les entrepreneurs dans la construction de leurs projets brique par brique. Les formateurs sont eux-mêmes des professionnels, chefs d'entreprises en activité, ou parfois à la retraite, qui acceptent de partager leur expérience entrepreneuriale. Dans un esprit de solidarité et de communauté, Ubuntu-Club regroupe des porteurs de projets de différents pays africain qui incarnent la nouvelle génération d'entrepreneurs.

Ubuntu-Club est en discussion avec ONU Femmes Côte d'Ivoire, pour mettre en place un programme de formation 100% féminin, en 2020 Cette formation se composera d'un volet théorique d'accompagnement à l'entrepreneuriat et au développement d'activités génératrices de revenus, ainsi que d'un volet terrain sous forme de *AgroBootCamp* (à découvrir sur le site de Ubuntu-Club !).

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site d'Ubuntu-Club :
www.ubuntu-club.com
benjamin.ambela@ubuntu-club.com



ALTRIMENTI, ALIMENTATION ANTI-GASPI !

Altrimenti est né de trois constats :

- 8.8 millions de français vivent sous le seuil de pauvreté [INSEE, 2016]
- 10 millions de tonnes de produits sont perdus et gaspillés pour l'alimentation humaine par an en France [ADEME, 2016]
- 30 kg de nourriture jetée par personne et par

Altrimenti signifie autrement en italien.

L'association, basée à Paris, a **trois missions** : prévenir et réduire les déchets, démocratiser les saveurs et reconstruire une culture alimentaire pour tous. Elle propose ses services à Paris et en région parisienne. Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, Altrimenti récupère les invendus pour leur donner une seconde vie et propose une cuisine réalisée à partir de produits destinés à être jetés. Ses actions de sensibilisation citoyenne ont pour but de changer les habitudes alimentaires, pour un impact moins important sur l'environnement.



facebook.com/altrimenti.asso @Altrimenti



GEVALOR

Région d'intervention : Afrique

Domaines d'intervention : gestion et valorisation des déchets ménagers urbains en Afrique.
Rapprochement avec le GRET en 2019
www.gevalor.org

**Deux questions à Jocelyne Delarue,
ex-Directrice de Gevalor**

Dans la filière de compostage, quels sont les avantages à adopter un procédé de tri manuel et peu mécanisé ?

Le traitement mécano-biologique est cher et controversé. Le compost produit via ce procédé est souvent de mauvaise qualité, voire même dangereux, car on y retrouve des microparticules de plastiques qui se mélangent aux déchets organiques au moment de la séparation et du broyage par la machine. Nos partenaires de terrain produisent du compost par un procédé manuel, très peu mécanisé. D'une part, ce procédé offre un emploi à des personnes qui travaillaient dans les filières de récupération auparavant, sans protection et sans conditions de travail adaptées. Nos partenaires garantissent des conditions de travail sécurisées qui prennent en compte le bien-être des salariés, des équipements de protections individuelles et un suivi sanitaire. D'autre part, le tri manuel permet d'obtenir un compost de qualité, car les plastiques et déchets dangereux ont été séparés avec soin.

A quelle hauteur la vente de compost ou d'autres sous-produits peut-elle couvrir les coûts de revient du compostage ?

En France, s'il n'est pas donné, le compost est vendu autour de 20 à 30€ la tonne alors que le coût de revient est à 200€ (on est donc dans les 10%). Le différentiel de 180€ est pris en charge par le producteur de déchets qui est tenu réglementairement de faire composter ses déchets. A Lomé, le compost est vendu beaucoup plus cher, autour de 60€ la tonne. On vend aussi des crédits carbone, à 20 € la tonne CO2. : dans le projet Africompost, nos trois unités (Cameroun, Madagascar, Togo) sont enregistrées au Gold Standard pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre induites par compostage. Au total, les recettes couvrent environ 50% à 60% du coût de revient, qui s'élève à Lomé à 115 €/t.



@ Gevalor

ASSOCIATION PROJETS SOLIDAIRES

Région d'intervention : Afrique

Domaines d'intervention : production de biocarburants, gestion des déchets, scolarisation des enfants.
Projet financé par l'AMP/La Guilde en 2017
www.projets-solidaires.org
www.agencemicroprojets.org

**Deux questions à Raphaël Lurois,
Chargé mission numérique et formation à l'Agence
des Micro Projets (AMP)**

Comment l'association Projet Solidaire valorise-t-elle les déchets liés à la production d'arachides (cacahuètes) ?

Le Sénégal est un gros producteur d'arachides. L'association Projets Solidaires a créé une nouvelle filière qui n'existait pas auparavant, à partir de ce qui a toujours été considéré comme un déchet : les coques d'arachide. Elles sont récupérées auprès des producteurs d'arachide et transformées en briquettes utilisées comme biocarburant. Ces briquettes sont obtenues via une presse industrielle, qui permet de compresser les coques jusqu'à leur donner l'apparence d'une briquette. Elles sont destinées à remplacer le bois, utilisé traditionnellement pour la cuisine au Sénégal, et assez largement dans le reste de l'Afrique de l'Ouest.

L'appropriation de la briquette de coques d'arachides par les populations a-t-elle été facile ? Quelle est sa valeur ajoutée par rapport au charbon de bois ?

La population a rapidement adopté la briquette de coques d'arachide. Son pouvoir calorifique* est de 17 Mégajoules par kg, il est équivalent à celui du bois que l'on trouve localement. Pour que les bénéficiaires adhèrent au nouveau concept, il était essentiel que l'offre soit adaptée à leurs besoins. Le pouvoir calorifique de la briquette étant équivalent à celui du bois, ressource utilisée traditionnellement, les modalités de cuisson des aliments n'ont pas été modifiées. Les utilisatrices n'y perdent donc pas au change. Mais la réelle valeur ajoutée de la briquette réside dans le fait qu'elle est vendue avec un foyer amélioré. Ce foyer performant permet un gain de temps sur la cuisson d'environ 20% et limite les émissions de fumées toxiques, ce qui a un impact positif sur la santé. Afin de s'adapter aux différentes situations, trois tailles de foyers sont proposées : petit, moyen et grand. Le foyer n'est pas acheté, il est prêté ce qui permet d'éviter l'investissement préalable.

*Le pouvoir calorifique est l'énergie thermique libérée par la combustion d'une matière première.



@ Projets Solidaires

De par leur engagement économique, sociétal et environnemental, ces deux projets d'économie circulaire contribuent à l'atteinte de plusieurs ODD.



Pour aller plus loin...

- Pour en savoir plus sur l'économie circulaire, rendez-vous sur le site internet du réseau Projection : <https://www.reseauprojection.org/tag/economie-circulaire>
- Le site internet de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>
- L'Institut National de l'Economie Circulaire : <https://institut-economie-circulaire.fr/>
- Plateforme internationale sur l'économie circulaire : <https://www.economiecirculaire.org/>
- *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau : Ne laisser personne pour compte*, Organisation des Nations Unies, 2019. A télécharger [ici](#).
- The Footprint Network : <https://www.footprintnetwork.org/2019/06/26/press-release-june-2019-earth-overshoot-day/>
- *Du rebus à la ressource : Valorisation des déchets dans les villes du Sud*, Agence Française de Développement, août 2018. A télécharger [ici](#)
- *Informal recycling vs municipal waste service in asian cities: opposition or integration?*, Agence Française de Développement, janvier 2018. A télécharger [ici](#).
- *Lecture croisée de la gouvernance des communs*, sous la direction de Stéphanie Leyronas et Tamatoa Bambridge, Revue internationale des études du développement n°233, Editions de La Sorbonne. A commander [ici](#).
- *Les déchets, combien ça coûte ?* par Mathieu Durand, Jérémie Cavé, Jocelyne Delarue, André le Bozec, Question de développement, août 2018. A télécharger [ici](#).
- *Déchets urbains, entre gestion décentralisée et communs*, par Mathieu Durand, Jérémie Cavé, Jocelyne Delarue, André le Bozec, Question de développement, décembre 2018. A télécharger [ici](#).



projection

PROFESSIONNELS JUNIORS EN ACTION

Pour suivre toute l'actualité du réseau et du secteur

www.reseauprojection.org



réseau Projection, 51 rue Salvador Allende, 92000 Nanterre, contact : info@reseauprojection.org

Le réseau Projection

Projection est une association de loi 1901 créée en 2008 par des **jeunes professionnel-le-s** ayant moins de 10 ans d'expérience et œuvrant pour l'accès aux **services essentiels** (eau, assainissement, déchets, énergie et mobilité) dans les villes en développement. Le réseau mobilise les jeunes professionnel-le-s du secteur souhaitant prendre part aux débats **avec pertinence en toute impertinence** !

Incubateur d'idées et de talents, Projection offre des espaces de réflexion, de production et de rencontre pour faire émerger les idées des jeunes professionnel-le-s, les mettre en relation, favoriser leur prise de parole et renforcer leur expertise. La diversité des profils de ses membres (public, privé, associatif, académique) assure **l'indépendance, l'originalité et la richesse** des débats.

Remerciements

Un grand merci aux intervenant.e.s de la Journée d'échanges « Economie Circulaire » : Benjamin Ambela, Christophe Audoly, Salma Bougarrani, Jocelyne Delarue, Martin Leménager, Alexandre Lemille, Raphaël Lurois, Christian Mampuya, Amélie Rouvin, Alicia Tsitsikalis, ainsi qu'à Murielle Diaco et à Diane Ouandji.

Merci à également à Audrey Pellerin et à Laure Criqui.

Et enfin, merci aux relecteurs/relectrices : Fabien Rabouille, Emmanuel Quesney, Marine Adrion, Christin Ametodou.

Rédactrices : Marion Perrin et Amandine Ladrille.